**REPUBLIQUE DU SENEGAL Genève, le 07 mai 2019**

 UN PEUPLE - UN BUT - UNE FOI

 ------------------------------------

 **MISSION PERMANENTE AUPRES DE**

**L’OFFICE DES NATIONS UNIES A GENEVE**

 **--------------------------------**

 **AMBASSADE DU SENEGAL EN SUISSE**

33e session Examen Périodique Universel (EPU), du 06 au 17 mai 2019

**PROJET DE DECLARATION DU SENEGAL A L’EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL DE LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO**

 Le Sénégal souhaite une chaleureuse bienvenue à la délégation de la République démocratique du Congo pour la présentation de son rapport national au titre de cette 33eme session de l’EPU.

Mon pays félicite le Gouvernement congolais pour l’organisation réussie de l’'élection présidentiellequi a permis au Président, nouvellement élu, d’accéder au pouvoir par le biais d'une [alternance](https://fr.wikipedia.org/wiki/Alternance_politique) pacifique.

Le Sénégal se réjouit aussi de la mise en place d’un cadre légal de protection du travail dans les mines qui a connu des modifications majeures avec la révision du Code minier par la loi n° 18/001 du 9 mars 2018, prévoyant notamment l’interdiction pour les femmes enceintes de travailler dans les mines artisanales.

Ma délégation formule les recommandations, ci-après :

* Envisager de ratifier la Convention de l’Union Africaine (UA) sur la protection et l’assistance aux personnes déplacées en Afrique et de tenir compte des obligations de ladite Convention dans le droit interne congolais ;
* Finaliser la révision de la stratégie nationale de lutte contre les violences basées sur le genre en y définissant des actions spécifiques sur les violences domestiques ;
* Poursuivre les mesures législatives de promotion et de protection des droits de l’homme, notamment, celles relatives à la protection des droits des personnes vivant avec un handicap.

Pour conclure, le Sénégal souhaite plein succès à la République Démocratique du Congo dans la mise en œuvre des recommandations acceptées.

**Je vous remercie.**